

Compte-rendu de conseil de délégués

Date de la réunion : **31/01/2025**

Présents :

- EL KOUKI Hajar (C.P. 114) ; BOURRIN Zoé (C.P. 115) ; LAMRI Soheyla (C.P. 105) ; BONNIN Johan (C.P. 106) ; RAJON Charline (C.P. 207)
- SAIAH Nour (C.E.1 112), BAHASSOUN Salma (C.E.1 113), OLIVEIRA DOS REIS Emily (C.E.1 205), POQUET Elise (C.E.1 213)
- Melissa MOKHTAR-BENOUNANE (C.E.2 204), BALLESTER Liam (C.E.2 211), BORDES-CHARLOT Emile (C.E.2 212)
- AMARA Hannah (C.E.2/C.M.1 307),
- GRINE Issa (C.M.1 302), BOUDAMOUS Razane (C.M.1 303), BAJRAKTARAJ Amra (C.M.1 206)
- BARDET-MARTIN Mathilde (C.M.2 306) ; EL MAHRAD Jihène (C.M.2 304) LARHAM Sabrinel (C.M.2 305)

Jacques PERRENOT,
directeur

➤ Problème des **incivilités dans les classes pendant les temps périscolaires** :

- Rappel des faits les plus récents :
 - vol de feutres de tableau et stylo rouge en C.E.1 213,
 - vol de matériel de numération en C.M.2 305 (des éléments ayant disparu, l'ensemble est à racheter...),
 - vol de feutres de tableau et d'une boîte non entamée de gommes neuves en C.M.1 303,
 - vol de crayons de tableau en C.M.2 306,
 - mobilier de classe déplacé, vols de matériel de classe aux élèves en C.P. 114 (la veille du conseil)
 - affiches décollées, et vol d'aimants en C.E.1 112,
 - utilisation du matériel de classe (jeux « perplexus », stylos...) qui s'use donc plus rapidement
 - à quoi il faut ajouter la disparition de matériel lors d'un décroisement en C.E.2 211, sur le temps de classe cette fois-ci.

Il est demandé aux délégués de relayer cela auprès de leurs camarades et de leur faire comprendre que le matériel de l'école appartient à chacun. Sa disparition empêche donc d'autres enfants d'en profiter.

Zakaria MKEZEZA, coordinateur adjoint du périscolaire, de passage dans la salle où se tenait le conseil, fait remarquer que des animateurs manquent souvent dans l'équipe (il prend l'exemple d'une absence le jour même, dont Carole OULGOUGE et lui ont été prévenus très tard) : cela fait augmenter le nombre d'élèves de chaque groupe et rend donc leur surveillance plus difficile.

Toutefois, les animateurs disposent de matériel à prêter : il n'est donc pas normal que celui de la classe soit emprunté.

Autres remarques relatives aux temps périscolaires : des délégués font remarquer qu'un certain nombre d'élèves ne respectent pas certains animateurs.

- Blessure non prise en charge
- Propos grossiers tenus pendant le temps périscolaire (et scolaire). Les grands doivent être des modèles.

➤ Sur les temps de classe cette fois-ci, les délégués expliquent que certains élèves de l'école insultent des voisins ou des gens lors de sorties ou des trajets au Restotem. Des voisins de l'école se plaignent que des élèves les insultent ou font exprès d'énervier leurs chiens. Cela doit absolument cesser.

- Des délégués s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas de « rab » au Restotem ? Il est précisé que le rab (portions supplémentaires) est possible, mais pas sur n'importe quels aliments.
- Des délégués signalent un robinet au jet très puissant qui éclabousse tout le monde au Restotem. Cela doit être signalé aux agents qui travaillent sur ce site.
- Au Restotem également, des délégués déplorent des problèmes rencontrés avec des élèves d'autres écoles. Il importe d'être irréprochable soi-même (car les autres élèves ne distingueront pas eux-mêmes avec qui ils ont eu des soucis), et surtout de parler immédiatement aux animateurs des problèmes rencontrés, y compris en désignant les élèves qui en créent.
- Lors des temps périscolaires du soir, des délégués signalent de nouveau divers problèmes :
 - goûters volés,
 - matériel disparu, voire argent liquide (il est rappelé qu'il est interdit d'en apporter à l'école – sauf cas particulier – ex. : paiement des photos avec l'argent glissé dans une enveloppe au nom de l'élève –)
- Le problème des cadenas de trottinettes, déjà évoqué, n'est toujours pas réglé. Nous serons obligés de détruire les cadenas laissés sur les bornes, et qui bloquent celles-ci.
- Des projecteurs manquent dans l'allée Nord et dans la cour pour la fin du temps périscolaire, en hiver. Cette demande a été reformulée auprès de la mairie lors du conseil d'école du deuxième trimestre.
- Le bouton d'alarme qui peut être actionné involontairement en ouvrant la porte du gymnase doit être déplacé. Cela a de nouveau été signalé au gardien.
- Il faut prévoir le rachat de chasubles pour les activités d'E.P.S. (jeux et sports collectifs).
- Des questions concernent également la visite du collège, qui a eu lieu le 30/01.

➤ **Prochaine réunion le : jeudi 03/04 à 15 : 40**